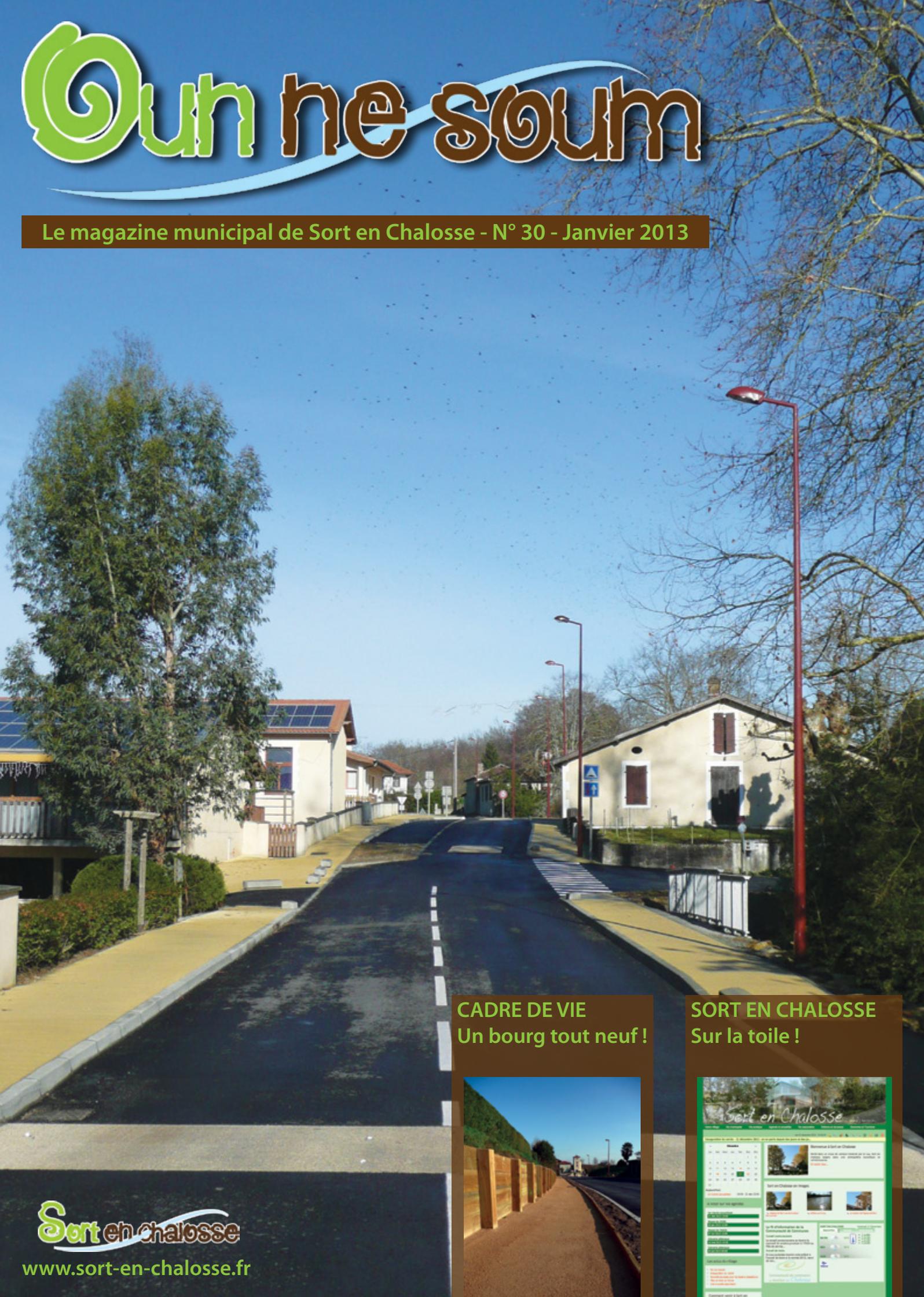


Un ne soum

Le magazine municipal de Sort en Chalosse - N° 30 - Janvier 2013



CADRE DE VIE
Un bourg tout neuf !



SORT EN CHALOSSE
Sur la toile !



Sort en Chalosse

www.sort-en-chalosse.fr

Le mot de Mme le Maire



Mme le Maire,
Élisabeth Servières

De nombreux projets étaient dans nos cartons depuis plusieurs années. Quelques fois, le temps administratif est particulièrement long, ce qui se comprend aisément pour des travaux qu'on ne peut engager sans réflexion. « Des projets dans les cartons » ne signifient pas qu'ils sont oubliés mais toujours à l'étude. Enfin, depuis cet automne, nous voyons se concrétiser certains d'entre eux.

Pourquoi tous ces travaux dans le bourg ? Tout ce remue-ménage : Il y a même eu un feu tricolore ! Des déviations et des ralentissements... Mais c'est bien là un des objectifs, faire ralentir les véhicules pour améliorer la sécurité de tous et créer un véritable cheminement.

Notre aménagement débuté il y a 15 ans a transformé le terrain vague devant la salle polyvalente en véritable place, mais il manquait toujours la continuité jusqu'aux écoles. Un travail avec le Conseil Général s'est engagé depuis 3 ans. Nous n'avons pas choisi comme certains villages des « dos d'âne » durs mais une liaison plus douce avec les « écluses » où chacun respecte le sens prioritaire et laisse passer l'autre. Les cyclistes, les piétons, bien sûr on pense aux enfants devant l'école, mais aussi tout un chacun pourront se déplacer en toute sécurité. Les espaces verts qui délimitent les différentes zones assureront cette continuité verte et fleurie qui est la marque de notre village.

Côté école, ces travaux vont se poursuivre en 2013 avec l'agrandissement du préau afin d'accueillir tous les élèves les jours de pluie et assurer la sécurité de tous, l'entrée du groupe scolaire sera modifiée. Un nouvel espace « sports et loisirs » pourra réunir les écoliers, les petits, les jeunes et les moins jeunes...

Une route partagée, une zone de loisirs partagée, des salles partagées... car la famille des associations s'agrandit avec le « Cercle sortois d'animation et de rencontre ». Après la fermeture du café Berdoyes, un manque s'est fait ressentir. Finies les soirées ou les après-midis de fêtes, de discussions où l'on refait le monde... La commune a acquis la licence IV mais ne peut la gérer directement, le « Cercle sortois d'animation et de rencontre », bistro associatif, prend le relais dans la salle du Moulin. Certes, on ne va pas rééditer les bals de l'après-guerre célèbres dans toute la région, mais nous pouvons recréer un lieu de vie.

Soyez nombreux à participer aux manifestations dans le village, les bénévoles de toutes les associations qui travaillent pour vous en seront récompensés.

Votre Maire et Conseillère Générale, Elisabeth Servières

Cadre de vie

Aménagement des espaces publics



La commune a lancé un projet d'aménagement du terrain qui jouxte l'atelier communal à proximité des écoles. Pour cela, elle a fait appel au soutien de Mme Arnelle Cazaux, architecte du CAUE (conseil architectural d'urbanisme et d'environnement) pour la réalisation du cahier des charges en vue de l'appel d'offre du concours d'architectes. C'est le cabinet C & M, dont l'agence se situe à Mimizan, qui travaille avec l'entreprise d'aménagement paysager Atlantic Etudes de Clermont qui a été retenue. Ce projet prévoit la création d'un parking de 30 places avec une circulation giratoire, une aire multisports, une zone de jeux pour enfants, un espace pique-nique et une placette. Il comprend également l'agrandissement du préau de l'école et la modification de l'entrée du groupe scolaire. Ces travaux devraient débuter premier trimestre 2013. Leur montant est estimé à 395 000 € TTC.



Couverture :
Le nouvel aménagement routier

Oun ne soum (du gascon « D'où sommes-nous ? »)
N° 30 - Janvier 2013 - 40180 Sort en Chalosse

Directrice de la publication :
Elisabeth Servières

Rédacteurs : Richard Commarieu,
Martine Danhil, Cathy Dugrand,
Jean-Pierre Lahourcade, Françoise Mayet
Les textes rédigés par les associations sont publiés dans leur intégralité

Crédit photos :
Mairie de Sort en Chalosse, Associations,
Jean-Pierre Lahourcade, TD Communication

Conception et impression :
Thierry Dupéré Communication
Dépôt légal : N° 1322- janvier 2013

Distribution & tirage :
Mairie de Sort en Chalosse - 450 exemplaires

Sommaire

Pages 3 à 5

CADRE DE VIE
Espaces publics & traversée du bourg

Pages 6 à 13

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR...
...sur l'action municipale

Pages 14 & 15

SORT EN CHALOSSE
surfe sur le net !

Pages 16 à 19

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS
La mutualisation des services

Pages 20 à 28

ASSOCIATIONS
Les poumons de Sort en Chalosse

Pages 29 & 31

VIE SORTOISE
Vie éducative, culturelle & paroissiale

Page 32

REPAS DU CCAS
Les anciens ont la forme !

Acquisition foncière



Ce début d'année 2012, la commune a augmenté sa réserve foncière en faisant l'acquisition d'un terrain à bâtir de 1858 m² (vert clair) situé derrière l'atelier communal et mis en vente par monsieur Marcel Commarieu.

La vente a été réalisée pour un montant de 77 000 €. Cette acquisition vient s'ajouter à celle réalisée en 2010 (vert foncé) dans cette même zone créant ainsi un lot continu de 3500 m².



Traversée du bourg

Le projet d'aménagement et de sécurisation de la traversée du bourg de Sort en Chalosse - lien entre la place publique, la mairie, les écoles, les bâtiments communaux et les aménagements futurs - est une volonté affichée du conseil municipal. Il a souhaité donner une nouvelle identité au cœur du village en accentuant son charme que certains peut-être ne voyaient plus.

Aujourd'hui, la quasi totalité des travaux projetés est réalisée. Ce changement entraîne des commentaires. Seule l'utilisation permettra de vérifier l'efficacité de certains choix. Le résultat est-il à la hauteur des ambitions des concepteurs ? L'avenir nous le dira.

500 m de chaussée ont fait l'objet de travaux :

- Aménagement routier modifié par la mise en place d'un plateau surélevé au carrefour des RD 324 et 391, à hauteur du restaurant scolaire
- Mise en place de deux écluses (circulation unique avec sens prioritaire) devant l'accès à la mairie et devant l'école primaire
- Pose de coussins «lyonnais» à l'entrée de ces écluses
- Pose de bordures le long de la chaussée
- Nouveau positionnement de passages piétons
- Mise en place d'enrobé sur l'axe routier et aux entrées des propriétés riveraines
- Positionnement de panneaux de signalisation.

La volonté de créer un lien entre les différents bâtiments et espaces communaux s'est concrétisée par un cheminement piétonnier. De la place des courses à la mairie et des écoles à la future aire de loisirs, il s'agit d'un cheminement ordinaire.

Par contre, de l'entrée de la mairie jusqu'au devant des écoles, il répond aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Différents matériaux ont servi à la réalisation de ce lien piétonnier :

- Béton coloré balayé au niveau des écoles
- Grave stabilisée de la mairie au carrefour
- Grave naturelle sur les autres parties.

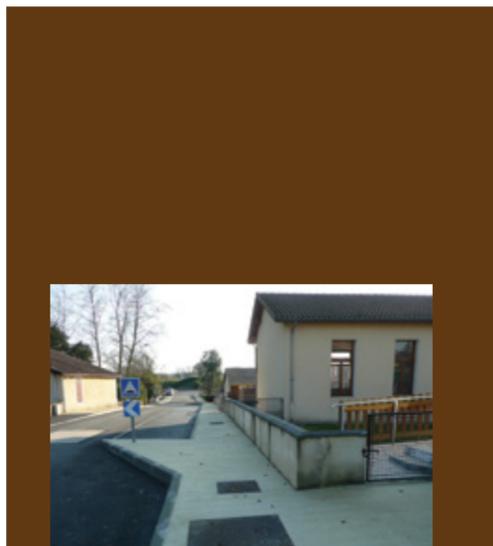
L'aménagement des espaces verts et de ceux réservés au fleurissement est en cours de réflexion, par contre la mise en place des poteaux et planches de bois le long du cheminement est terminée.

Le visiteur qui traversera notre bourg embelli devrait se souvenir de notre village. **De plus l'usager y circulera en toute sécurité, à pied, à vélo ou motorisé.**

Les concepteurs ont pris en compte le passage des véhicules grand gabarit tels que poids lourds, autobus, engins agricoles...

Modérer sa vitesse, respecter la signalisation routière et les aménagements paysagers permettront à chacun de sillonner sereinement notre bourg.

Les responsables communaux remercient l'entreprise de travaux publics CAUP pour son sérieux et sa disponibilité, les services techniques du Conseil Général (UTDC Tartas et EGTN Dax) pour leurs compétences et les riverains pour leur patience et leurs remarques constructives.



Deux écluses ont été construites pour renforcer la sécurité, comme ici au niveau des écoles



Sécurité, fluidité...

Aspect sécuritaire de l'aménagement

Jusqu'à cet été, il n'était pas rare que des véhicules traversent notre bourg bien au-delà de la vitesse autorisée. Au niveau du carrefour des écoles, certains automobilistes s'engageaient vers la mairie d'une manière quelque peu hasardeuse. Le manque de stationnement protégé aux abords de l'école majorait le risque d'accident aux heures d'entrée et de sortie des classes. Et enfin, les véhicules venant de la place des courses et souhaitant tourner à droite vers la mairie et le lotissement étaient obligés de se déporter largement sur le côté gauche de la chaussée.

Considérant toutes ces situations potentiellement dangereuses pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes, la municipalité a engagé ce programme de sécurisation de la traversée du bourg.

Les écluses

Ce sont deux zones de rétrécissement de la chaussée qui limitent le passage à un seul véhicule.

L'écluse sur la route de Hinx, à hauteur des écoles, donne la priorité aux véhicules quittant le village. Ainsi, tous ceux entrant dans le village ne sont pas prioritaires et doivent s'assurer qu'aucune voiture venant du carrefour des écoles n'est engagée dans l'écluse.

L'écluse au niveau de l'entrée vers la mairie et l'église donne la priorité aux véhicules montants. De la même manière, tous ceux qui descendent depuis le carrefour des écoles vers la salle polyvalente, ne sont pas prioritaires et doivent s'assurer qu'aucune voiture venant d'en bas n'est engagée dans l'écluse.

Le coût global de ces travaux et aménagements est estimé à 275 000 € TTC dont 91 000 € pris en charge par le Conseil Général, soit un financement communal de 184 000 € TTC. Un emprunt de 100 000 € a été contracté dans ce sens.



L'option sécuritaire n'empêchera pas le passage d'engins de grand gabarit



Liaison piétonne aux normes PMR entre les écoles et la place de la mairie



Mairie

Téléphone : 05 58 89 51 02
 Fax : 05 58 89 50 34
 Courriel : mairie.sortenchalosse@cegetel.net
 Heures d'ouverture :
 Lundi et mardi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00
 Jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h00
 Samedi : 8h30 - 12h00

Écoles

Téléphone :
 Sort en Chalosse 05 58 89 56 20
 Garrey 05 58 89 70 01
 Cantine & garderie 05 58 89 59 48
 (Signalement des absences)
 Horaires de l'accueil périscolaire
 Tous les jours de classe :
 Le matin 7h30 à 8h45
 Le soir 16h45 à 19h30
 Ramassage scolaire d'école à école
 Tous les jours de classe
 Départ à 8h20 de Sort & retour à 17h15

Services

Location gîte communal

Tarifs 2012	1 semaine	Weekend	3 semaines cures	Mois
Haute saison : Juillet & août		440	880	
Moyenne saison : Juin & septembre		325		
Vacances scolaires (hors saison)		259		
Basse saison	226	116	660	
Toute période				550

Réservation (par courrier ou par téléphone)
 Réservation Accueil Landes
 Chambre d'agriculture
 Cité Galliane 40005 Mont de Marsan

Téléphone :
 Fax :
 E-mail :
 Site :

05 58 85 44 44
 05 58 85 44 45
 gites-de-france@landes.chambagri.fr
 www.gites-de-france-landes.com

Caution : 150 €
 Taxe de séjour : 0,35 € par nuit
 et par personne

Location salle polyvalente

Tarifs 2012	1/2 Journée	Journée	Weekend
Extérieurs	110	240	310
Sortois	70	110	160
Caution	200	200	200

Location tables et chaises

Salle polyvalente
 Chaises en résine : 0,50 €/chaise
 1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €
 Tables avec chaises en résine : 1,50 €/table et 0,50 €/chaise
 Couverts : compris dans la location de la salle

À domicile
 1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €
 Couverts : 0,20 €/couvert

Déchetterie

Située à POYARTIN, sur la route Hinx/Montfort.
 Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts,
 déchets ménagers spéciaux, huile de vidange.
Ouverture aux jours suivants :
 lundi, mercredi, vendredi et samedi
 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Location salle du Moulin

Tarifs 2012	1/2 Journée	Journée	Weekend
Sortois	70	110	160
Caution	200	200	200

Collecte des déchets

Ordures ménagères
 (Containers publics)
 Sur les axes principaux : lundi et jeudi
 Sur tous les axes : jeudi

État civil

Naissances

Marius HOURDILLE DUGOUJON le 04 février
 Inessa MANDILLE le 18 mars
 Célya NAPIAS le 10 avril
 Elisa GRANGE le 28 juin
 Célia POUYSEGU le 24 août
 Emy LALANNE ETCHEVERRY le 01 octobre

Mariages

Jessica ROBERT et Julian Emmanuel HAMM le 09 juin
 Fabienne Claudine MONTEIRO et Stéphane Thierry ROGERO le 09 juin
 Françoise CASTAINGT et Didier DUBRASQUET le 01 septembre
 Sarah LALANNE et Rémi MANDILLE le 15 septembre
 Anne Marie Michelle DUCASSE et Michel GRIERE le 06 décembre

Décès

Léona PEHAUT le 1^{er} février
 Berthe BARRERE le 15 avril
 Claudine PITON le 15 mai
 Yvonne LAUGA le 02 août
 Jean LOUSTAUNAU le 22 août
 Charlotte DUPRAT le 15 novembre
 Claudine LAFARGUE le 22 décembre 2012

Fête des mères

Le vendredi 1er juin, Mme le maire et ses conseillers ont eu le plaisir d'accueillir les mamans accompagnées de leurs conjoints et de leurs jeunes enfants pour célébrer la fête des mères au restaurant scolaire.

C'est dans une ambiance festive que les nouvelles mamans ont été honorées d'un joli bouquet de fleurs et que les conseillers ont servi la traditionnelle soupe de champagne qui a régalé tous les convives.

Prochainement, Nathan, Clément, Liam, Giuliany, Marius, Inessa et Celya rejoindront leurs petits camarades sur les bancs de l'école...



Le vote du budget communal est l'aboutissement et la conclusion d'un lourd travail préparatoire de la commission des finances et du maire mais aussi, de la secrétaire de mairie dont l'appui technique est nécessaire aux élus.

Le rôle de la commission des finances est de préparer et d'équilibrer les recettes et les dépenses des différents postes budgétaires, et ce pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Deux éléments essentiels guident les choix en matière de dépenses, ce sont les recettes communales et les objectifs politiques du conseil municipal.

Ces objectifs politiques sont doubles :

- Mettre en place les programmes décidés en début du mandat électoral,
- Maîtriser les impôts directs que sont les taxes d'habitation et foncières.

Cette double volonté oblige parfois la commission des finances à un travail d'équilibriste, dont la maîtrise est le fruit de l'expérience.

Lors des séances budgétaires, le conseil municipal vote également le compte administratif de l'année écoulée, les taxes communales (TH, TF et TFNB) et les subventions aux associations sortoises.

Le compte administratif est l'état, au 31 décembre, des dépenses et des recettes réalisées sur le budget en cours. Il peut donc se trouver bénéficiaire ou déficitaire pour chacune des deux sections, fonctionnement et investissement. Le nouveau budget devra prendre en compte ce résultat et présenter un parfait équilibre.

Le 10 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni pour élaborer le budget. Après l'approbation du compte administratif 2011, le budget 2012 a été voté à l'unanimité des membres présents. La section investissement est en augmentation en raison d'un programme conséquent de travaux étalés sur 2012 et 2013 :

- Sécurisation et aménagement paysager de l'entrée du bourg
- Création d'une aire de loisirs
- Réorganisation de la zone scolaire

Pour financer ces investissements couverts en partie par un emprunt, le conseil municipal a décidé d'augmenter le montant de la recette des 3 taxes communales de 3,5 % (Habitation, Foncier Bâti et Foncier Non Bâti).

La dernière augmentation de ces taux communaux date de 1989.

BUDGET PRIMITIF 2012

Fonctionnement : 751 631 €

Investissement : 989 550 €

Dépenses : 751 631 €

Deux articles représentent 68 % des dépenses
Charges de personnel avec frais (34 %)
Charges générales (34 %)

Recettes : 751 631 €

Deux articles représentent 67 % des recettes
Impôts et taxes (34 %)
Dotations, subventions et participations (33 %)

Dépenses : 989 550 €

Deux articles représentent 66 % des dépenses
Traversée du bourg et enfouissement réseau EDF (34 %)
Aménagement zone écoles (33 %)

Recettes : 989 550 €

Deux articles représentent 73 % des recettes
Emprunts (46 %)
Excédent reporté (27 %)

Voici la présentation des dépenses et des recettes communales, globalisées par section

Dépenses totales = recettes totales soit 1 741 181 € répartis ainsi : 43,17 % en fonctionnement et 56,83 % en investissement.

La section investissement représente la majeure partie du budget 2012. Ceci s'explique par les programmes suivants :

Travaux routiers sur les routes départementales 324 et 391, enfouissement du réseau électrique, aménagement de la zone des écoles et acquisitions foncières.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Fonctionnement

Investissement

Dépenses : 566 996 €

Principales dépenses réalisées en 2012
Charges de personnel 242 724 €
Charges générales 219 935 €

Recettes : 806 091 €

Principales recettes réalisées en 2012
Dotations d'Etat et subventions 271 244 €
Impôts et taxes 254 760 €
Excédent année 2011 180 512 €

Soit un résultat positif de 239 095 €

Dépenses : 519 088 €

Principales dépenses réalisées en 2012
Travaux voirie et enfouissement réseau EDF 293 439 €
Acquisition foncière 77 000 €
Travaux bâtiments 52 749 €

Recettes : 455 958 €

Principales recettes réalisées en 2012
Excédent reporté 263 552 €
Emprunt 100 000 €

Soit un résultat négatif de 63 130 €

Commentaires sur le compte administratif 2012

Dépenses totales : 1 086 086 € répartis ainsi : 52,21 % en fonctionnement et 47,79 % en investissement.

L'inversion des pourcentages par rapport au budget primitif résulte principalement du poste «aménagement zone écoles» inscrit au budget 2012 mais non encore facturé en dépense.

Recettes totales : 1 262 049 € répartis ainsi : 63,87 % en fonctionnement et 36,13 % en investissement

Bilan comptable au 31 décembre 2012 : solde positif de 175 965 €

Subventions communales

Associations

ACCA	420 €
Aînés	250 €
APE	250 €
Cercle sortois Animation Rencontre	500 €
Colverts pétanque	250 €
Comité des fêtes	2 200 €
Cyclo	250 €
Élan chalossais	3 700 €
FNACA	250 €
Foyer des jeunes	250 €
Cym volontaire	500 €

Divers

Comice agricole :

0,61€ / habitant

Centre de loisirs :

423,50 € (3,50 € / enfant / jour)

Coopérative scolaire :

Location sono : **180 €**

Projet éducatif CE1, CM et CM2 : **300 €**

Taxes

Taux des trois taxes communales après majoration de 3,5 % :

Taxe d'habitation :	15,77 %
Taxe foncier bâti :	19,23 %
Taxe foncier non bâti :	72,85 %

Dettes

La dette communale s'élève à **35 865 €**, elle est définie par le montant des annuités des emprunts (intérêts et capital). Elle représente **2,8 % du compte administratif total 2012.**

Rapportée à la population sortoise, cette dette correspond à une **dépense annuelle de 38,30 € / habitant**, stable par rapport à la dette 2011.

ACHAT PETIT MATÉRIEL

Achat Matériel école :

- Logiciel école numérique : 616 € TTC
- Vaisselle restaurant scolaire : 341 € TTC
- Vidéo projecteur et écran : 678 € TTC

Achat Matériel gîte :

- Lave linge : 406 € TTC

Achat Matériel mairie :

- Onduleur pour protection ordinateur : 178 € TTC

Achat Matériel atelier :

- Perceuse à colonne : 381 € TTC

Achat Matériel salle polyvalente :

- 2132 € TTC pour divers matériels (dérouleurs papier, cendriers, distributeurs savon et papier, corbeilles papier)

ABRIBUS

Notre commune s'est équipée depuis peu d'un nouvel abri pour protéger nos écoliers et collégiens des caprices du temps. Posé sur une dalle en béton, construit en bois, il campe au croisement de la route de Clermont et de Lecourt.



VENTE DU MINIBUS SCOLAIRE

Après de longues années de bons et loyaux services, notre minibus scolaire n'était plus rentable car trop peu d'élèves l'utilisaient et d'autre part, il n'avait plus de chauffeur depuis le départ en retraite de Michèle Marquevielle.

Le conseil municipal a pris alors la décision de le vendre. Il a été présenté sur le site internet de vente aux enchères Agorastore (agorastore.com). Un savoyard de Montagnole s'est montré le plus offrant. Il est donc reparti avec le véhicule qui sera utilisé par une autre école mais, de ski cette fois-ci ! Nous lui souhaitons bonne route. Cette vente a rapporté 4 043 € à la commune.



Bon à savoir...

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Depuis mai 2009, les demandes de passeport ne doivent plus être effectuées à la mairie de Sort mais à Dax ou Saint-Paul-Hés-Dax. Par contre, les cartes d'identité se font toujours à la mairie de Sort. A noter que si celle-ci est perdue, son renouvellement coûtera 25 €.

Attention, le délai pour le renouvellement des cartes d'identité est désormais de deux mois. Les collégiens de 3ème, lycéens et étudiants doivent anticiper leurs demandes de passeport ou de carte d'identité, documents obligatoires pour passer les examens ou participer à un voyage scolaire hors métropole.

RECENSEMENT MILITAIRE 2013

Les garçons et filles nés en 1997 doivent se faire recenser dans le mois qui suit leur anniversaire. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire à des examens et à la conduite accompagnée.

CORRESPONDANT DEFENSE :

Le 28 janvier 2012, notre commune était très honorée d'assister à la remise de fanion de la préparation militaire marine « Renaud d'Elissagaray ». En effet, lors de cette cérémonie, **Clément Gambino** un jeune stagiaire sortois, a été félicité par le capitaine de frégate Boris Solin, Commandant de la Marine à Bayonne, et l'Enseigne de vaisseau Bernard Sanglar, chef du centre de préparation militaire marine de Bayonne.

Clément Gambino avec une vingtaine de volontaires, garçons et filles tous âgés de 18 ans, ont suivi pendant douze samedis ou dimanches une formation générale maritime et de premiers secours. Cette formation s'est déroulée durant la période scolaire de septembre à mai. Tous les ans, elle permet de donner un aperçu de la Marine française à des jeunes qui choisiront peut-être d'y faire carrière.

Nous souhaitons à Clément Gambino de la réussite dans sa scolarité et dans cette nouvelle voie... maritime, cela va de soi !

VIE ASSOCIATIVE

Divers achats

Afin de faciliter et d'améliorer l'organisation de manifestations et repas, la commune a acheté 300 chaises (Coût 7197 € TTC).

Celles-ci sont rangées dans la salle polyvalente et sont à disposition des associations. Trente d'entre elles restent dans la salle du moulin. Pour les particuliers louant la salle polyvalente et souhaitant les utiliser, une location de 50 centimes d'euros par chaise leur sera demandée.

Quelques couverts (fourchettes, couteaux, pichets, petites cuillères, etc.) ont également été achetés (422 €) pour compléter la vaisselle existante et en avoir suffisamment pour les repas importants.

Depuis le 31 décembre 2009, le bar « Berdoyes » a éteint la lumière qu'avait allumée Amédée Laffitte, père de Jean Berdoyes, le 10 janvier 1956 lorsqu'il a acheté la licence IV à Jacques Barrouillet. Ce dernier avait lui-même pris en 1951 la succession de Jean-Marcel Bucau.



Une page est donc tournée à Sort mais le livre reste ouvert puisque la page suivante fait référence à l'acquisition de ladite licence par la mairie.

En effet, dès le mois de mai 2009, Jean et Eliette Berdoyes ont pris soin d'informer la municipalité de leur intention de cesser cette activité, bien conscients qu'il s'agissait de la dernière licence IV sur notre village.

Avant de s'engager, la municipalité s'est informée des droits et devoirs liés à une telle acquisition, notamment sur la translation du lieu d'exploitation de la licence. Une décision préfectorale a confirmé la possibilité de l'exploiter, par dérogation, dans la salle du Moulin et uniquement.

À l'issue, Jean Berdoyes a fait une proposition de vente à la mairie. La négociation entre les deux parties s'est déroulée dans une ambiance détendue **avec la volonté réciproque de pérenniser un lieu de rencontre** à travers l'exploitation de cette licence.

Un accord sur le prix ayant été rapidement trouvé, le conseil municipal s'est réuni le 23 février 2010 afin de débattre de l'opportunité pour la commune à l'acquiescer. Il a ainsi voté cette acquisition avec pour objectif l'exploitation de la licence avant le 31 décembre 2012, dans les trois ans suivant la cessation d'activité du bar « Berdoyes », comme imposé par la loi.

Le coût financier de cette acquisition est de 13 990 €, incluant les divers frais annexes.

Après quelques cheminements tortueux entre les différents services concernés de l'état, tous les papiers ont été déposés sur le bureau du notaire le 5 décembre 2012, permettant ainsi la signature de l'acte de cession par Jean Berdoyes, et par Elisabeth Servières pour la commune de Sort en Chalosse.

Entre temps, la commission « Vie associative » a pris en main ce dossier et s'est chargée de trouver le moyen de faire vivre cette licence IV. Très vite ses membres ont souhaité la création d'une nouvelle association dont l'objet serait de recréer ce lieu (« disparu ») de rencontre autour d'une activité créative d'animations et de l'exploitation de la licence.

A cet effet, la commission s'est appuyée sur les conseils juridiques de l'ADACL (agence départementale d'aide aux collectivités locales) et sur les renseignements fournis par le pôle fiscal des finances publiques.

Ce premier travail achevé, la commission a réuni les responsables des associations sortoises pour leur présenter le projet et travailler en commun sur sa finalisation. Plusieurs réunions ont été nécessaires en raison de la complexité des contraintes juridiques et fiscales liées à l'exploitation d'une licence IV par une association de type « loi 1901 ».

Une contrainte majeure est l'obligation, pour toute personne vendant de l'alcool, de posséder le permis d'exploiter. La municipalité, en conscience, s'est engagée auprès des associations sortoises à financer cette formation à hauteur de quatre personnes, pour un coût individuel de 706 €. Trois candidats se sont présentés, Jean Berdoyes, Frédéric Boutges et Michel Tortigue qui après deux jours et demi de formation ont tous obtenu le permis d'exploiter.

La commission « vie associative », ayant terminé son travail d'investigation, de proposition et de communication, a passé le relais à la nouvelle association a ainsi été en mesure de se créer. Elle peut désormais fonctionner sereinement, nous souhaitons une belle et longue vie au **Cercle sortois d'animation et de rencontre** !



Pergola

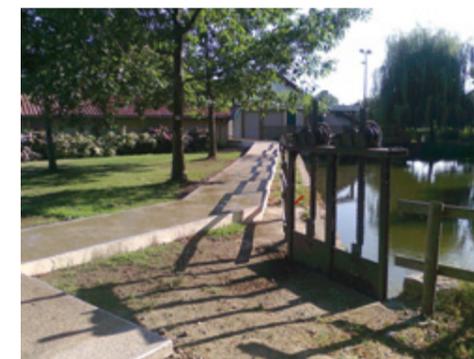
Un accès Personnes à Mobilité Réduite du côté de la pergola

Afin de permettre son accès par les personnes à mobilité réduite, une zone de stationnement réservée et un cheminement adapté ont été construits.

Ainsi, le parking, situé en bas de la côte de Lehitte en face de l'écluse, se prolonge par une allée minéralisée qui s'élève doucement jusqu'à la pergola en longeant l'étang.

Un garde-corps sera installé côté Banère, un deuxième au niveau de la pergola. Cette construction respecte les normes en vigueur conditionnant un tel ouvrage.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Suberchicot avec le support des cantonniers, pour un montant de 3181 €.



Écoles

Restaurant et garderie scolaires

Toutes les baies vitrées de la salle de restauration ont été changées, chacune d'entre elles présentant un ou plusieurs impacts plus ou moins importants. Les plus petits sont la conséquence de projections accidentelles de cailloux, mais le plus important fait suite à une dégradation volontaire. Le coût de l'opération s'élève à 14 299 € dont 11 511 € pris en charge par l'assurance communale.

Afin de préserver ces nouveaux vitrages mais également pour le confort et la sécurité des enfants, les graviers autour du toboggan et sous le portique de jeux ont été remplacés par des dalles en matériau amortissant. Ce travail a été réalisé par nos cantonniers (prix de dalles et divers produits, 5 386 € TTC)



Église

Le dallage intérieur de l'église nécessitait une sérieuse réhabilitation. Le décalage entre les dalles représentait une gêne pour les paroissiens. Elles ont été recalées et les joints refaits à neuf avec du mortier de chaux pour respecter les matériaux anciens de notre patrimoine. Ce travail a été réalisé par l'entreprise Coudroy pour un coût de 4 043 € TTC.

D'autre part, la serrure de la porte principale de l'église a été remplacée par un matériel équivalent mais muni d'un verrouillage à cylindre (coût 50 € TTC). Cette intervention a été réalisée par un agent technique communal.

Colombarium

En France, la crémation est de plus en plus pratiquée depuis une vingtaine d'années. Pour anticiper les demandes à venir sur notre commune, un colombarium a été installé dans le cimetière. Il comporte 12 cases funéraires familiales pouvant recevoir chacune deux ou quatre urnes, ainsi qu'un jardin du souvenir permettant d'épandre les cendres. Son coût est de 7 164 € TTC (entreprise Tastet). Le socle en béton a été réalisé par les agents techniques communaux.



Bassins dessableurs

La loi sur l'eau de 1992 et ses décrets d'application, puis la loi sur l'eau de 2006, ont introduit une réglementation relative aux installations, ouvrages, travaux et activités, qui sont régis par des procédures d'autorisation ou de déclaration, au titre de la Police de l'Eau, selon leur nature et leur importance.

La commune de Sort a acheté le moulin et le plan d'eau attenant (la Banère) au milieu des années 1980. Les bassins dessableurs furent dimensionnés par les services du Conseil Général et positionnés en amont du plan d'eau en 1995 de manière à filtrer les sédiments et limiter l'ensablement progressif du lac. Ils sont construits sur les lits des ruisseaux du Bruca et de la Chioule, immédiatement en amont du lac qui se jette dans le Luy par un déversoir. Les berges de ces bassins sont actuellement en mauvais état et leur entretien nécessite un curage tous les deux ans.

Les articles R 214-1 du code de l'environnement relatif à la loi sur l'eau nous ont conduit à déposer une demande d'autorisation auprès du préfet sur ces 3 points :

- Régulariser l'existence de ces bassins dessableurs
- Renforcer et protéger les berges des bassins dessableurs,
- Réaliser des opérations d'entretien régulier par curage de ces deux bassins.

Nous avons eu recours au bureau d'études « Voisin consultant » pour la réalisation de l'étude environnementale obligatoire dont le cahier des charges a été réalisé par le Conseil Général.

Par ailleurs, le SIVU du Luy a mis à disposition son technicien pour :

- Conseiller sur les travaux de consolidation des berges
- Contacter les entreprises pour devis

C'est l'entreprise spécialisée et agréée ATA (Aquitaine Travaux Aquatiques) qui a été retenue. Elle a débuté le 21 novembre les travaux de réfection des bassins dessableurs.

Le montant des travaux s'est élevé à 32130 € TTC.

L'équipe d'ATA a commencé par le bassin dessableur situé sur le ruisseau de « la Chioule » en utilisant une technique de protection des berges par tunage-clayonnage : mise en place d'une rangée de piquets d'acacia de 3mètres de long enfoncés jusqu'à effleurement du bassin, à l'arrière desquels sont fixés des clayons (morceaux de bois reliés par fil de fer).

Un géotextile synthétique vertical repose contre le clayonnage pour bloquer le sable et retenir la berge. Quelques branchages ont été mis en place à l'extrémité aval du bac, côté Banère. Ensuite, tout le talus est retenu par un géotextile « Coco » biodégradable.

L'ensemble s'ensemencera naturellement.

Côté ruisseau du Bruca, en plus des travaux décrits ci-dessus, une des berges a bénéficié d'une autre technique, « le peigne » : mise en place de branchages compactés et fixés entre deux rangées de piquets ce qui permet de reconstituer la berge par fixation de fins sédiments. Le niveau des berges a été abaissé afin de faciliter le curage à venir.

Pour les riverains du Luy

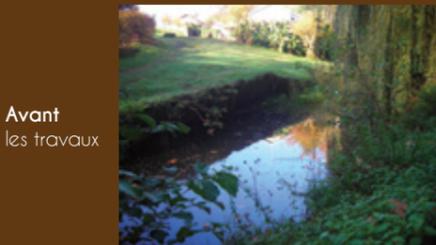
Il serait souhaitable d'éviter les plantations systématiques de peupliers (hybrides) et acacias en berge car leurs systèmes racinaires sont peu propices au maintien des berges en profondeur. Un renseignement ?

Messieurs BERNADET ou MARQUET et si besoin : le Technicien rivières au 06 48 55 77 38

Avant et après les travaux sur le ruisseau de la Chioule



Travaux sur le ruisseau du Bruca



Avant les travaux



Après travaux, la berge est reconfigurée pour faciliter les futurs travaux de pelle

Voirie communale

Élagage sur voies communales

Pour rappel, il était demandé aux propriétaires riverains de maîtriser les avancées de leur végétation sur l'emprise des routes et des chemins communaux. Dans l'ensemble, ces travaux ont été réalisés. Mais il reste encore quelques branches, haies ou racines empiétant sur le domaine public qui nuisent à la sécurité et encombrant le passage. Il serait souhaitable que ces travaux soient achevés cet hiver.

Procédure à suivre pour les particuliers engageant ces travaux :

- Informer la mairie avant les travaux (occupation du domaine public, intervention d'engins)
- Les signaler par des panneaux de signalisation temporaire disponibles à l'atelier communal

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE)

Ce début d'année 2012, le groupe de concertation s'est réuni pour suivre la présentation du diagnostic et des solutions à apporter sur l'accessibilité dans le bourg aux personnes à mobilité réduite.

Mme AIMÉ, chargée du portage de la politique d'accessibilité à l'UTA(*) de Dax, nous a présenté ce diagnostic en présence :

- Des associations sortaises
- Des associations départementales : association Valentin Haüy, association des traumatisés crâniens
- Des collectivités locales : Conseil Général, Communauté de communes de Montfort et commission voirie de Sort

Ce plan expliquant les circuits de déplacements a été discuté et approfondi par l'ensemble des présents. Prochainement ce diagnostic sera validé, les étapes suivantes seront l'estimation et la planification des travaux.

(*) UTA Unité territoriale d'aménagement

Sur nos routes communales

La commune avait signé en 2009 un contrat de trois ans pour le passage annuel de l'épaveuse. Il convient donc de le renouveler : suite à appel d'offres, la proposition de l'entreprise Castaingts de Montfort a été retenue pour un montant de 4 400 € HT.

Des travaux autres que ceux décrits dans le devis (nettoyage des entrées dans les parcelles forestières) pourront lui être demandés et facturés en supplément.

Les chemins sont régulièrement entretenus par des apports de cailloux, les accotements sont fauchés d'avril à octobre.

Cette année, des curages de fossés ont été réalisés :

- Chemin de Cassiets (Entreprise Holvoët)
- Routes de Habernet et de la forêt, Chemin d'Emparats (Entreprise Laloubère)

Forêt

Exploitation du bois d'affouage sur les parcelles 11 en houppiers et 6-8 en bois sur pied.

Le bois de chauffage façonné suite à la tempête Klaus et rangé en bord de route a été totalement vendu.

Des subventions ont été dégagées par l'État après cette tempête, à la fois pour le nettoyage mais aussi pour la régénération naturelle et le regarnissage des parcelles 5 et 11, les plus dévastées, qui représentent une surface d'environ 10 hectares.

Contrairement aux années précédentes, l'exploitation de la parcelle 5 est directement financée par la commune, en bois façonné : un bûcheron met les billes de bois en bord de route en vue de leur vente à des scieries. La commune se réserve les houppiers en bois de chauffage, coupés en 2 mètres.

Aussi, à compter de 2013, 150 stères seront à vendre; les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.





Notre village Vie municipale Vie pratique Agenda et actualités Vie associative Enfance et Jeunesse Economie et Tourisme

ven 21 décembre 2012 14:16:24

Inauguration du cercle - 21 décembre 2012 : on en parle depuis des jours et des jo...

« Décembre »

Lun	Mar	Merc	Jeu	Ven	Som	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Aujourd'hui: Un Cercle accueillant 19:00 - 22 déc 23:00

A noter sur vos agendas

Un Cercle accueillant 21 déc 2012 19:00

Repas du CCAS 20 jan 2013 12:00

Repas de l'ACCA 07 avr 2013 12:00

Colverts pétanque 16 mai 2013 14:30

Colverts pétanque 04 jul 2013 09:00

Les actus du village

Bienvenue à Sort en Chalosse

Niché dans un creux de verdure traversé par le Luy, Sort en Chalosse baigne dans une atmosphère bucolique et rafraîchissante.

En savoir plus...

Sort en Chalosse en images

L'église de Sort vue de la place des courses

refleta sur le Luy

Le clocher de l'église de Sort

Le fil d'information de la Communauté de Communes

Conseil communautaire

Le conseil communautaire se réunira le mercredi 24 octobre prochain à 19h30 au Pôle de service...

Accueil de loisirs

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs à la rentrée 2012, merci de rem...

SORT EN CHALOSSE

Aujourd'hui

MATIN 10°C

MIDI 14°C

SOIR 12°C

Vendredi 21 Décembre

T° à 06h

T° à 12h

T° à 18h

T° à 24h

Sort surfe sur la planète !

Venez découvrir le site de Sort, en ligne depuis le 1er décembre 2012. Le conseil municipal s'était engagé dès le début du mandat à développer un site pour la commune. La commission « lien social /communication » était toute désignée pour mener à bien ce projet. Un premier temps d'échanges avec M. Denis Brevet de l'ALPI (Agence Landaise Pour l'Informatique) nous a permis de définir le graphisme, les couleurs, l'agencement des chapitres du site. Par la suite, trois d'entre nous ont été formés pour devenir administrateurs du site à l'échelle communale.

Aujourd'hui, le travail de création est terminé et il appartient aux administrateurs de faire vivre le site en alimentant ses différentes rubriques. Ainsi, sept grands chapitres sont développés :

- Notre village
- Vie municipale
- Vie pratique
- Agenda et actualités
- Vie associative
- Enfance et jeunesse
- Economie et tourisme

Vous y découvrirez par exemple le patrimoine sortois, les comptes-rendus du conseil municipal, les démarches administratives, les dernières nouvelles du village, les coordonnées des associations, le menu de la cantine scolaire, les artisans et commerçants locaux et les prochaines fêtes et manifestations à Sort en Chalosse.

Toutes les personnes ayant une activité sur la commune ou résidant à Sort et ayant une activité dans la zone artisanale communautaire, peuvent s'inscrire sur l'annuaire des commerçants et artisans sortois. Nous en avons établi une liste, évolutive dans le temps. Un formulaire d'inscription est prévu à cet effet au chapitre « Economie et tourisme ».

Les associations ont la possibilité de gérer elles-mêmes leur page sur le site, pour présenter directement aux internautes leurs dernières informations et événements à venir.

Vous trouverez au bas de chaque page cinq étoiles qui vous permettent de donner votre avis sur un article ou sur le site en général.

En cliquant sur ce logo , vous vous abonnez au flux RSS pour être informés des dernières infos du site directement sur votre boîte mail.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous connecter sur <http://www.sort-en-chalosse.fr>

Interview

Denis Brevet, chef de service à l'ALPI



Denis Brevet

Oun Ne Soum : Quel est le rôle et l'apport de l'ALPI dans la création du site internet du village ?

Denis Brevet : « En tout premier lieu, un rôle de conseil en direction des élus. Apporter des réponses concrètes en matière d'organisation des contenus, proposer une solution technique solide, évolutive et pérenne. Cela passe par une action d'assistance et un accompagnement tout au long de la mise en place du projet internet ainsi qu'un suivi technique permanent après la mise en ligne du site.

L'objectif est de permettre aux gestionnaires du site et à l'équipe municipale de se consacrer exclusivement à l'élaboration des contenus (textes, illustrations...), et de mettre à leur disposition un outil simple et puissant pour mettre cette information en ligne ».

O. N. S : Compte-tenu de votre expérience, quel apport pour le village pouvons-nous attendre de ce site ?

D. B. : « Une ville, un village présent sur le web a une visibilité quasi immédiate. C'est un outil de communication à l'échelon planétaire. Cela induit, à coup sûr, des apports en terme d'image, d'attractivité et de dynamisme du village et de ses habitants. Dès lors, on peut en espérer des retombées sur le plan touristique et économique. C'est également un outil destiné aux habitants. Un site web est utile pour donner et diffuser une information la plus large sur les actions et projets municipaux, proposer des informations pratiques et des services consultables à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Enfin, il peut être un moyen de favoriser les échanges (et pas seulement virtuels), de renforcer le lien social ».

O. N. S. : Comment une association sortoise peut-elle s'intégrer dans le site ? Quels bénéfices pour elle ?

D. B. : « Une association peut si elle le souhaite, après l'obtention d'un identifiant et d'un mot de passe (demandés en ligne et fournis par la mairie), mettre sur le site des renseignements et des informations sur ses activités en direction de ses adhérents, mais aussi de tous les sortois. Elle aura ainsi la certitude que l'information est mise en ligne rapidement. Cela suppose qu'elle accepte une « charte de bonne conduite » dans laquelle elle s'engage à respecter un certain nombre de règles, comme par exemple celle qui consiste à ne pas faire de commentaire sur l'actualité locale, régionale ou nationale, de n'apporter que des informations utiles et pratiques sur ses activités exclusivement, etc... ».

O. N. S. : Quels conseils donneriez-vous pour que le site soit visité et attractif ?

D. B. : « Il n'y a pas de secret. Un site internet doit être mis à jour régulièrement, donner une information fiable, des renseignements pratiques. C'est la richesse des contenus qui fait le succès d'un site. Il doit pouvoir évoluer en fonction des modes et tendances graphiques et aux regards des avancées technologiques. Le site d'une commune comme celui de Sort, en tant que site public, se doit en plus, de proposer des services visant à simplifier les démarches administratives et citoyennes des habitants. Enfin, il doit s'adresser à un large public et être accessible au plus grand nombre ».



Communauté de Communes de Montfort en Chalosse

Deux chantiers importants mis en œuvre par la Communauté de Communes de Montfort sont en cours actuellement : le point sur les travaux.

La pépinière d'entreprises

La pépinière d'entreprises, en construction actuellement sur la ZAE Intercommunale de Hinx, offrira à la location des ateliers et bureaux aux entreprises nouvellement créées.



La Collectivité accompagnera également les entreprises dans leur phase de démarrage en organisant des rencontres d'informations et de conseils. Les travaux du bâtiment ainsi que les aménagements paysagers seront terminés en mai 2013.

ZAE Intercommunale

La zone d'activités économiques intercommunale située à Hinx propose à la vente 14 lots de 1000 m² à 5000 m² pour accueillir de nouvelles entreprises. Plusieurs lots sont déjà retenus, mais il reste des lots disponibles. Pour tout contact : Thierry Pelfresne service économique 05 58 98 41 31

Une nouvelle Présidente à l'Office de tourisme

Sabine Lacaule, Maire de Préchacq les Bains est la nouvelle Co-Présidente de l'OT du Pays de Montfort en Chalosse au côté de Véronique Lanuque, Maire d'Ozourt. Très attachée au territoire, Sabine Lacaule souhaite faire évoluer les outils de communication et de promotion du patrimoine local et proposer une offre touristique de qualité aux visiteurs. De nombreuses actions sont en cours avec une attention particulière au développement des nouvelles pratiques touristiques liées à l'e-tourisme. (Internet, mobile...)

Nouvelle maison de retraite de Gamarde

L'important chantier de construction de la maison de retraite de Gamarde est déjà bien avancé. Le gros œuvre des espaces administratifs et d'hébergement est aujourd'hui terminé.



Le nouvel établissement, prévu pour le mois de juillet 2013, bénéficiera de toutes les infrastructures modernes afin de garantir le confort de nos aînés et disposera d'un accueil traditionnel ainsi que d'une unité Alzheimer.

Musée de la Chalosse

Après une saison riche en événements culturels, le musée de la Chalosse entame la première phase de son projet de rénovation. Cela concerne la création d'une nouvelle identité visuelle (logo), de nouveaux supports de communication (livret d'accueil...) et l'aménagement de parcours muséographiques dans les espaces extérieurs et du fouille. L'accompagnement de visite évoluera également avec des supports plus modernes et plus vivants pour la visite en apportant un commentaire sur chaque espace. Notons que ce projet est soutenu financièrement par le programme Européen Leader, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général des Landes à hauteur de 80 % de subventions.

Pour se tenir informé des actions de la Communauté de Communes :
le journal **Chalosse 21**
et le site internet :
www.cc-montfortenchalosse.fr

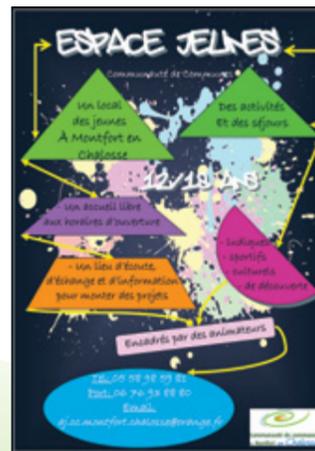


Espace Jeunes

La Communauté de communes met à disposition des jeunes de 12 à 17 ans un local à Montfort-en-Chalosse. Une animatrice encadre les jeunes dans ce lieu de loisirs et de partage mais aussi d'écoute, de discussion et de conseils.

Le programme proposé par l'animatrice est riche et varié. Les horaires : tous les mercredis de 14h à 17h du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Aline Jardères :

Tél. : 05 58 98 59 81 ou 06 76 93 88 80
Courriel : aj.cc.montfort.chalosse@orange.fr



Sietom de Chalosse



Lors de la réunion du 8 octobre 2012, le SIETOM a présenté à l'ensemble des représentants des communes membres, les chiffres de la collecte sélective des déchets produits sur l'année 2011. Sort en Chalosse produit 5 % des déchets de la Communauté de communes qui elle-même génère 14 % de l'ensemble des déchets du SIETOM.

NATURE DES DECHETS	Sort en Chalosse (908 habitants)	Communauté de Communes (11 269 habitants)	SIETOM (75 046 habitants)
Papier en kg	14 598	284 518	2 046 411
Emballages en kg	3 783	69 079	482 528
Verre en kg	17 675	274 824	2 080 852

Il est intéressant d'étudier les quantités par habitant. Malgré une population croissante, on notera que les résultats pour notre village sont en dessous des moyennes de la Communauté de communes, du SIETOM et même des moyennes nationales.

NATURE DES DECHETS	Sort en Chalosse	Communauté de Communes	SIETOM	National
Papier en kg/an/hab	16,66	25,25	27,27	24,40
Emballages En kg/an/hab	4,32	6,13	6,43	6,40
Verre En kg/an/hab	20,18	24,39	27,73	37,10

Ces mauvais chiffres pour Sort en Chalosse sont-ils liés à :

- un manque de rigueur dans le tri (déchets recyclables jetés dans les containers de quartier) ?
- un dépôt des déchets recyclables dans des points tri hors commune ?

Actuellement, Sort en Chalosse dispose de deux points tri, un au carrefour de Lehitte et un à côté de l'atelier communal. C'est ce dernier qui réceptionne le plus de déchets.

NATURE DES DECHETS	Carrefour de Lehitte	Atelier communal
Papier en kg	7 191	7 404
Emballages en kg	1 867	1 916
Verre en kg	6 966	10 709

Un troisième point tri sera installé sur la commune.



Distribution de l'eau potable

RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DE L'EAU 2011

Le syndicat des Eschourdes dessert, y compris les résidents saisonniers, 20 855 personnes (**dont 899 pour la commune de Sort**). Le service est exploité en affermage, le délégataire est la société Sogedo. La durée du contrat est de 30 ans, il a pris fin le 30 juin 2012 et a été renouvelé pour 10 ans.

Il existe trois points de prélèvements :

- Station des Eschourdes (Donzacq) 2 257 955 m³
- Forage Maylis F1 221 054 m³
- Forage Maylis F2 381 144 m³

Le nombre d'abonnés est de 9 727 (**371 pour Sort**). La longueur du réseau hors branchements est de **820 kilomètres**.

Le prix de l'eau

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part de la Collectivité. Les tarifs concernant la part de la société Sogedo sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat. Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujéti à la TVA. Le prix du service de l'eau potable comprend : une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les volumes sont relevés annuellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une estimation égale à 50 % de la consommation de l'année antérieure. La redevance de pollution domestique est reversée à l'Agence de l'Eau. Son montant en € par m³ est calculé chaque année par l'Agence de l'Eau.

Il est identique pour toutes les communes.

Composantes de la facture d'un usager pour 120 m ³ /an	Janvier 2011	Janvier 2012
Exploitant	86,22 €	88,44 €
Collectivité	75,26 €	75,26 €
	total exploitant et collectivité	161,48 €
	prix réel du m ³ /an (hors redevances)	1,35 €
		1,36 €
Redevance pollution domestique	30,60 €	35,16 €
Redevance pour prélèvement à la source	7,85 €	6,59 €
	total redevances	38,45 €
	TVA	11,00 €
		11,30 €
	Total TTC	210,93 €
		216,75 €
	Prix réel du m³/an TTC	1,76 €
		1,81 €

La qualité de l'eau

Les deux contrôles réglementaires (bactériologique, physico-chimique) ont donné 100 % de conformité. Le rendement du réseau de distribution se maintient à un bon niveau pour 2011 à 81,10 %.

DELEGATION DE SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le contrat de la société Sogedo a pris fin le 30 juin 2012. Après rapport du bureau d'étude, le comité syndical, suite à un vote à bulletin secret, a attribué le marché de la distribution de l'eau à la société Sogedo pour une durée de dix ans.

NOUVEAU CHATEAU D'EAU (sur la commune de Castaignos-Souslens)

Pour palier un problème de volume et de pression d'eau sur le secteur Est du syndicat, un nouveau château d'eau est sorti de terre, l'inauguration a eu lieu le 28 juin 2012.

ASSAINISSEMENT

Lors de la réunion du 25 octobre 2012, il est approuvé la mise en place du service assainissement non-collectif et collectif en régie. Les démarches de finalisation seront définies courant 2013.

BUDGET PRIMITIF 2012

Énergie

Section de fonctionnement : 13 224 000 €

Section d'investissement : 43 340 000 €

Assainissement non collectif

Section de fonctionnement : 529 000 €

Section d'investissement : 53 000 €

En août 2012, le SYDEC fête ses 75 ans d'existence, 75 ans au service des landais.

Cette année, cinq nouvelles communes ont rejoint le SYDEC pour les compétences de l'eau et de l'assainissement. Compte tenu de ces nouvelles adhésions, deux nouveaux comités territoriaux ont vu le jour. Le SYDEC compte désormais 13 comités territoriaux sur tout le département.

Ont été également signés cinq contrats de concession avec Gascogne Energie Services pour la distribution publique du gaz.

Adhésion de la communauté des communes « Hagetmau communes unies » à la compétence « Mise en lumière des équipements publics ». Le budget primitif voté le 12 décembre 2011 dans un contexte économique incertain reste équilibré. L'ensemble des projets a été examiné en fonction des contraintes issues d'une part des difficultés d'obtention d'emprunts à des taux corrects, et d'autre part des travaux prioritaires.

Énergie

Le SYDEC investit toujours plus afin d'améliorer la qualité de distribution d'électricité dans les Landes. Un fait marquant de ce budget 2012 concerne la baisse des coûts de fonctionnement (- 489000 €) et une hausse du programme d'investissement (+ 4.75 M€).

Malgré le recours à l'emprunt, les recettes perçues par le SYDEC restent insuffisantes pour couvrir les investissements. Une hausse des

tarifs de raccordement individuel et une plus grande participation des communes pour les travaux d'enfouissement sont inévitables.

Le réseau de distribution (HTA et BT) s'est nettement amélioré suite à la fin des travaux concernant la tempête Klaus.

Travaux sur la commune en 2012

- Déplacement de candélabres sur la RD 324 en vue de l'aménagement de la traversée du bourg
- Éclairage de l'accès à la pergola (salle du Moulin) et du bord de l'étang pour les personnes à mobilité réduite (4 points lumineux)
- Fin de la sécurisation du réseau BT (route de la forêt)
- Fin des travaux sécurisation du réseau HTA

Eclairage public : le changement des lampes à « vapeur de mercure » est en cours, l'objectif étant leur suppression totale pour 2015.

Durant le 2ème semestre a été mis en place un correspondant tempête pour chaque commune.

Son rôle :

- Informer les élus et la population des recommandations d'usage en matière de sécurité
- Contribuer à la remontée d'information à ERDF
- Donner des informations avec un ordre de priorité
- Faciliter l'intervention des équipes ERDF
- Informer les élus et la population de l'avancement de la réalimentation.

Pour Sort, le correspondant est Bernard Crampette, le suppléant Vincent Marquet.

Assainissement non collectif

La fréquence des contrôles des installations est de 10 ans. La deuxième campagne de contrôle est lancée.

Orientation budgétaire 2013

Énergie

Suite à la baisse des subventions accordées par le CASFACE conjuguée à la baisse des participations apportées par EDF, la préoccupation principale reste le niveau des investissements sur le réseau d'électricité et l'éclairage public (suppression des lampes à vapeur de mercure).

Le montant total des programmes est estimé à 38,2 M€ (participation SYDEC : 13 M€).

Assainissement non collectif

Reconduction des tarifs 2012.

60 € pour le contrôle périodique de bon fonctionnement.

200 € pour le contrôle de conception et de réalisation.

Prévention du risque électrique

- Ne pas toucher aux fils nus traînant sur le sol
- Ne pas toucher un câble conducteur qui pend d'un poteau

Connaître notre forêt

Le pigeon ramier (*Colomba palumbus*), plus connu sous l'appellation palombe



Le pigeon ramier porte un plumage gris bleu, rosâtre sur la poitrine, avec une tache blanche de chaque côté du cou. En vol on le reconnaît grâce à la barre blanche qu'il porte sur chaque aile et à l'extrémité noire de sa queue.

On le retrouve dans tout les milieux : en ville, dans les champs, dans les parcs et jardins etc.

Pendant la saison de reproduction, le pigeon ramier est solitaire. En hiver il vit en groupe. La plupart sont sédentaires. Ceux des zones froides sont migrateurs, ils vont vers le sud pour passer l'hiver.

Il a un régime alimentaire très varié il consomme essentiellement des végétaux. (Graine, bourgeons, fleurs, fruits, racines, etc.) et occasionnellement d'invertébré

Il se reproduit entre mars et septembre, mais surtout en été. Chaque couple peut faire de 1 à 4 pontes de 2 œufs par an. C'est la femelle qui assure l'essentiel de la couvaison des œufs. Les pigeons se distinguent des autres oiseaux par un détail assez étonnant : ils nourrissent leurs petits avec l'équivalent du lait chez les mammifères ! Il s'agit d'une sécrétion (ressemblant plus à des caillots qu'à du lait) riche en protéines, graisses et minéraux produite par le jabot et que l'oisillon boit littéralement dans la gorge de ses parents. Le lait de pigeon, très nutritif, est à l'origine de la croissance rapide des pigeonneaux.

Durant les deux premiers jours, ceux-ci doublent de poids ! Seuls les pigeons, le manchot empereur et le flamant rose nourrissent leurs jeunes de cette façon.

Acca

L'ouverture de la chasse, c'est une tradition annuelle, et un moment toujours très attendu pour les amateurs. Cette année, elle a eu lieu dans de très bonnes conditions, le gibier étant au rendez-vous.

Le faisan est le roi du gibier à plume, il s'est très bien maintenu sur la plus grande partie de notre territoire, c'est grâce aux bonnes conditions de reproduction dont il a bénéficié et à la pression exercée sur les nuisibles par nos chasseurs (battues administratives aux nuisibles hors temps de chasse et aux piégeages effectués tout au long de l'année). De plus, un lâché de 182 faisans le 10 juillet est venu compléter les effectifs.

Les palombes ont aussi migré en nombre cet automne sur notre région pour le plus grand bonheur des « paloumayres » qui ont réalisé de belles prises. Par contre, pour le lapin, nous rencontrons toujours le même problème, les maladies déciment les quelques colonies présentes dans nos forêts.

Culturellement, la chasse au grand gibier s'effectue en battues collectives dans le département des Landes. Ce mode de chasse paraît le plus adapté à la régulation des populations de chevreuils, mais il permet aussi de préserver leurs habitats naturels, c'est-à-dire la qualité et la pérennité des écosystèmes accueillant le gibier. Un plan de chasse fixe le nombre d'animaux qui peuvent et doivent être prélevés par les chasseurs au cours d'une saison.

Sur la commune de Sort, le plan prévoit la prise de 19 chevreuils et les battues auront lieu le 25 novembre, les 02, 08 et 16 décembre et se prolongeront en janvier pour atteindre le quota requis.



Seule ombre au tableau, comment organiser les plans de chasse, les battues administratives avec un effectif qui ne cesse de se réduire... On n'échappe pas à la règle nationale de cette chute d'engouement pour la chasse. (depuis 1982 le département a perdu 20000 chasseurs soit - 50 % de l'effectif initial). On compte cette année 5 permis en moins pour l'accas de Sort en Chalosse.

Les jeunes et les moins jeunes ne s'intéressent plus à la chasse, ou plutôt ne connaissent pas la définition de la chasse.

C'est avant tout un loisir, qui permet la régulation des espèces nuisibles, l'observation du territoire et c'est aussi l'écologie pratique, une culture et un patrimoine.

L'Acca de Sort fait des efforts pour accueillir les nouveaux en leur offrant la carte la première année.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour découvrir ce loisir !

Nous vous donnons enfin rendez-vous le 07 avril 2013 pour partager notre traditionnel repas communal.

Le club des aînés

Notre club compte à ce jour 130 adhérents parmi lesquels une bonne dizaine d'anciens sortois n'ayant toutefois jamais vraiment quitté notre commune et qui ont fait le choix de venir nous rejoindre dès leur retraite pour partager d'agréables moments... En organisant sorties, repas, et autres manifestations, les aînés essaient de s'impliquer dans la mesure de leurs moyens dans la vie associative du village.

C'est ainsi que :

Le 19 janvier, 77 personnes partageaient la galette des rois à la Grange du Luy à Garrey, la salle du moulin s'avérant trop exigüe.

Le 26 février, dans cette même salle, avait lieu le repas de « début d'année » concocté pour 80 personnes par Mr Mikolajczyk, traiteur à St Vincent de Paul.

Le 22 mars, 54 personnes partaient en pays de Soule avec au programme la visite guidée de la pisciculture de Banca qui débuta par une exposition et un film vidéo retraçant l'élevage de la truite depuis son éclosion jusqu'à la transformation et la vente de ce produit. Puis, visite en extérieur des différents bassins d'élevage bénéficiant d'une excellente qualité d'eau des montagnes ne nécessitant pas l'ajout d'oxygène comme dans la plupart des élevages.

Après le déjeuner avec évidemment truite de Banca, visite de l'Hôpital St Blaise, fondation hospitalière médiévale classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Dans une église du XIIème siècle, un spectacle son et lumière nous a guidés sur les pas des pèlerins de Compostelle du XIIème siècle. Retour après nos achats à Arnéguy.

Le 19 avril, un petit goûter amélioré précédé d'un loto fut servi à 55 personnes et le 16 mai, le loto annuel organisé n'a hélas pas connu le succès de l'année précédente. Néanmoins, nous essaierons de maintenir cette manifestation...

Le 25 juin, 49 personnes partaient en direction du Lot et Garonne pour la visite guidée du château d'Henri IV à Nérac édifié au XVème siècle et achevé au XVIème par Jeanne d'Albret. Dominant la Baïse, il présente aujourd'hui une exposition sur la famille d'Albret et le musée archéologique. Après le déjeuner, promenade commentée sur la Baïse avec passage d'une écluse à bord d'une gabarre en bois... Sur le chemin du retour, arrêt chez un producteur de pruneaux, de floc de Gascogne et d'Armagnac avec dégustation et achats...

Le 22 juillet, le méchoui toujours très prisé des Sortois a permis à 110 personnes de se retrouver pour un bon moment de convivialité et de bonne humeur.

Après la trêve du mois d'août, septembre est arrivé et avec lui l'organisation du vide grenier, un peu « boudé » par les exposants mais qui a cependant créé une animation dans le village et un moment de convivialité à l'heure du « casse-croûte ».

Le 18 octobre, notre voyageur Touyrot emmenait 56 personnes visiter les grottes de Sare. La visite guidée dans des grottes « sèches » aux dimensions impressionnantes nous relata la vie des hommes de la préhistoire. Elles servent également d'habitation à de nombreux animaux dont les ours des cavernes et seules les chauves-souris d'une dizaine d'espèces différentes en sont encore les hôtes. Une vidéo projetée sur les parois et au plafond nous procura un moment de rêve et d'émotion intenses. Un méchoui nous attendait dans une grotte attenante illuminée par des bougies et ce moment privilégié de la journée fut très apprécié par tous. Puis, en route vers les incontournables ventes de Dancharia.

Pour terminer l'année, le 25 octobre a eu lieu la « Castagnade » accompagnée bien entendu de « bourret » pour le plus grand plaisir de 66 personnes. Après l'assemblée générale qui a lieu le 13 décembre, les organisateurs devront se pencher sur le programme de l'année 2013. Merci à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement des diverses manifestations et à l'année prochaine !!

Activités ludiques : La gymnastique des séniors a lieu tous les mardis de 15 heures à 16 heures et le jeu de belote les lundis par quinzaine. Vous y êtes les bienvenus ! Cette année nous déplorons le départ de : Gaston Souques, Henriette Nozères, Pierre Feigna, Léona Péhaut Berthe Barrère, Yvonne Lauga, Gabriel Loustaunau, Charlotte Duprat et Claudine Lafargue. Nous pensons à leurs familles.



Nérac : Le port fluvial



La pisciculture de Banca



Le vide-grenier



Le Château d'Henri IV



Grottes de Sare : Le méchoui



Les Colverts de Sort Pétanque

Les filles ne perdent pas la boule...

Avec 45 licenciés en 2012, le bilan de l'année est positif.

Les manifestations organisées à Sort tout au long de l'année ont été largement réussies, grâce à la participation de nombreux joueurs venant de tous horizons.

Par ailleurs, toutes nos équipes ont, cette année encore, participé à des compétitions de hauts niveaux (départementales, régionales et nationales).

Des félicitations particulières à nos équipes féminines qui, après un début d'année fort en émotions, ont obtenu d'excellents résultats dans notre département des Landes.

Nos sortoises se sont également illustrées, en grande partie dans la région Midi Pyrénées, cet été :

- 1/2 finalistes en doublette au National de Labarthe Rivière
- Finalistes en doublette nationale à Salis du Salat
- 1/2 finalistes en triplette du Mondial de Millau
- 1/2 finalistes en triplette au National de Fenouillet.

Les dates à retenir pour 2013 :

- 16 mai : Pré éliminatoires vétérans / district (tête à tête)
- 04 juillet : Qualification France vétérans (tête à tête)
- 21 juillet : Coupe VIGNES en doublette
- 03 août : Pour les fêtes locales, concours en doublette ouvert à tous
- 24 août : **Les 12 heures de SORT (sur invitation et limité à 32 équipes)**
- 19 octobre : Coupe du club en triplette

Nos entraînements ont lieu les mardi et vendredi à partir de 18 heures sur la place des courses.

M. Daniel Giraut au 05 58 89 71 09 & M. Christian Pierre au 05 58 89 53 00 sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

La Fnaca



Le 17 février, nous avons tenu notre **Assemblée Générale** à la salle de la mairie. La majorité de nos adhérents était présente.

Les sujets suivants ont été abordés :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier (positif)
- La bourriche
- Questions diverses

Ils ont été adoptés à l'unanimité.

Nous avons également parlé de l'organisation de la **journée du 50^{ème} anniversaire du 19 mars 1962** et du cessez-le-feu en Algérie. Journée pour laquelle nous avons un attachement particulier, et pour sa reconnaissance officielle. La séance a été levée à 21h.

Le 1er mars, deux délégués de notre comité ont participé à la réunion de secteur à Dax pour la préparation du congrès de septembre 2012.

Le 13 mars, à Saint-Paul-lès-Dax, un petit groupe de nos adhérents a participé à la **visite de l'exposition sur le conflit en AFN** (Afrique Française du Nord).

Le 19 mars, au monument aux morts de Sort, a eu lieu la cérémonie du 50^{ème} anniversaire, en présence de Mme le Maire qui est aussi notre Conseillère générale, du conseil municipal, des enfants des écoles du regroupement, des sortoises et des sortois.

Le président de la FNACA locale a remis la médaille du 50^{ème} anniversaire à Mme Servières et ses quatre adjoints.

Deux anciens responsables ont également été médaillés en récompense de leur dévouement durant 32 années. A l'issue de la cérémonie, un buffet nous attendait à la salle du moulin. Nous avons partagé le verre de l'amitié.

Ce même jour, chaque année, tous les comités de département se retrouvent au Mémorial de Pontonx pour une cérémonie commémorative de leurs camarades morts pour la France. Ainsi que le 25 mars, date à laquelle le mémorial départemental a été inauguré.

Le 8 mai, le comité des anciens combattants participe aux cérémonies commémoratives en coordination avec la municipalité.

Le 8 juillet, nous avons participé à la **fête des associations de Sort**. Après l'apéritif offert par la municipalité au bord de l'étang, un repas « pique-nique » nous a réunis pour l'après-midi. Au terme de celle-ci, la municipalité a organisé quelques jeux où chacun pouvait participer sous les encouragements des spectateurs. Un bon moment en conséquence.

Les 22 et 23 septembre a eu lieu notre **congrès départemental à Saint-Paul-lès-Dax**. Deux journées bien remplies, en présence de 750 participants. Le samedi, les différentes commissions ont travaillé sur des sujets établis. Le dimanche, les congressistes se sont rendus à la grande messe puis ont défilé à 10h en présence de personnalités civiles et militaires. A 12h, dépôt de la gerbe

au monument aux morts tandis que l'harmonie saint-pauloise entamait l'hymne national. Puis un vin d'honneur a été offert par la municipalité suivi du traditionnel banquet. Suite à cette journée, nous présentons nos félicitations à notre ami Georges Laborde pour la médaille de porte-drapeau, fonction qu'il a exercée pendant trente ans. Ainsi que pour la remise du diplôme d'honneur par Madame le Maire à la cérémonie du 11 novembre. Au final, un week-end studieux avec beaucoup d'amitié.

Le dimanche 7 octobre, notre comité a participé à la **journée départementale des porte-drapeaux à Dax**. Nous nous sommes retrouvés à la messe dans la cathédrale de Dax où les chants de la chorale et la musique de l'orgue nous ont accompagnés. À noter la présence de nombreux anonymes. À l'issue de celle-ci, défilé au monument aux morts avec dépôt de la gerbe par les autorités présentes puis sonnerie aux morts suivi de la Marseillaise et d'un moment de recueillement. Les porte-drapeaux ont également défilé dans les rues de la ville afin de se rendre au Splendid où un vin d'honneur était servi.

Le 11 novembre, **une messe a été célébrée à Sort**, à la mémoire de tous les anciens combattants, témoins des souffrances endurées par chacun.

Le comité des anciens combattants FNACA vous remercie, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Élan chalossais basket



En cette nouvelle saison 2012-2013, quelques changements ont eu lieu au sein du club, de nouveaux présidents sont arrivés : **Dominique Lassègue pour Hinx, Florence Dulamon pour Poyartin et Christophe Beauvais pour Sort.**

Après le départ de notre éducateur Franck Rubio, il nous a fallu trouver son remplaçant. Après quelques recherches infructueuses, nous sommes tombés sur **Sébastien Pascalé** qui a quitté le club de Campagne Meilhan pour travailler plus d'heures dans notre club. Cette saison, l'équipe senior 1 est composée d'une majorité de jeunes formés au club, aidés par deux renforts extérieurs dont le retour de Stéphane Rogéro. Chez les garçons, 3 équipes évoluent en championnat départemental.

Les seniors filles 1, avec une moyenne d'âge de 21 ans, évoluent en région et les 2 autres équipes évoluent en championnat départemental.

En jeunes, le club est composé de 11 équipes dont 1 (cadets) qui est en entente territoriale avec le BLAC.

Grâce à nos 6 arbitres parmi lesquels nous trouvons 3 jeunes issus du club (Estelle Cestac, Maxime Pina et Simon Lesparre), toutes les équipes seniors sont couvertes pour la charte d'arbitrage.

Avec un effectif de 230 licenciés, le club se situe dans les 7 premiers clubs des Landes.

Nous espérons vous voir sur les gradins pour encourager nos petits et grands et amener très haut les couleurs de L'élan.



Les enfants de l'école avant d'entonner la Marseillaise



Mme le Maire honorant M. Georges Laborde



Les porte-drapeaux pour le 11 novembre



Les années passent, mais la passion pour nos fêtes reste vivace !

Autour des associations sortoises, des bénévoles et d'une classe omniprésente, le comité des fêtes poursuit son objectif :

Rassembler et partager autour d'un but commun, La fête !

Une fois de plus, les associations ayant répondu présentes ont animé intensément nos fêtes. Après un effort physique, il faut toujours un temps de récupération, la gym et les cyclos ont une fois de plus appliqué cette règle le samedi matin. Les membres de la quille sortoise, eux, nous ont démontré qu'ils manient aussi bien le boulon que la plancha et la guitare. La pétanque a aussi assumé son rôle d'animateur du samedi après-midi avec la passion qu'on leur connaît. Quant aux parents d'élèves, ils ont su gérer leurs activités malgré une météo catastrophique entraînant une cohabitation musicale imprévue. Cette année encore les bénévoles ont été d'une aide plus que précieuse pour pouvoir mettre en œuvre ces fêtes. Bien sûr, ce sont souvent les mêmes visages que l'on retrouve mais, continuons d'avancer ensemble et de nouveaux protagonistes apparaîtront naturellement. N'oublions pas de noter la participation toujours importante des employés communaux. La classe a été exceptionnelle cette année avec une organisation exemplaire, une implication totale et une créativité digne de leur rang. Ils ont été des acteurs incontournables de ce millésime 2012.

Au vu des résultats des fêtes alentours et du contexte économique compliqué, le comité des fêtes s'attendait à passer une année en demi-teinte. Ce fut le cas avec une fréquentation en baisse ponctuée d'une chute historique le dimanche soir. Malgré tout, dans l'ensemble, nous restons sur une dynamique positive en travaillant déjà sur des nouveautés pour l'année à venir.

Municipalité, associations impliquées, bénévoles ainsi que la classe, recevez tous d'énormes remerciements de la part des sortois à travers le comité des fêtes, car c'est grâce à ce subtil dosage que nos fêtes existent, perdurent et grandissent.

Les coprésidents
Christelle Lorreyte et Frédo Boutges



Les Pachas Mamas
ont clôturé
ces fêtes 2012



Le Foyer des jeunes

La mayade

C'est un bureau tout jeune et nouveau, avec une organisation « ric-rac » et tardive qui a fêté en 2012 la huitième mayade du village par une belle journée ensoleillée.

Rien ne s'est pourtant senti le jour « J » grâce au dynamisme et à l'enthousiasme de nos jeunes membres du foyer. Les repas étaient servis avec entrain au son de la musique, et l'évènement richement décoré par nos 16/25 ans.

Mais que serait la jeunesse, sans ses aînés ?

Ceux qui viennent juste de nous passer le relais et qui continuent à courir à nos côtés, nos parents et leurs compères qui partagent leur savoir-faire, tous les présents extérieurs qui communiquent leur bonne humeur. À tous, nous tenons à vous remercier du fond du <3 (penchez la tête à droite !).

Ainsi, la tradition est conservée par ce grand pin ci-joint, joliment décoré, planté devant la salle polyvalente de notre village. La mayade est une valeur sûre de bon repas et de convivialité. Demandez aux participants de cette année ou venez tester par vous-mêmes le 1er Mai 2013 !

Pampelune : 7 et 8 JUILLET

Le calendrier 2012 ne nous a pas gâtés d'un long week-end du 14 juillet, mais on fait fi quand il s'agit des grandes fêtes de Pampelune !



Partant une semaine plus tôt que les années précédentes, dans la fraîcheur matinale, c'est à une équipe de 42 sur-motivés qu'a été confronté le bus en arrivant au bourg de Sort. Le petit-déjeuner avec viennoiserie et jus multi-fruits « aromatisé » y jouant pour beaucoup.

Après un bon nombre d'arrêts « pause-pipi » et les trois heures de préparation psychologique, nous voici enfin foulant le sol espagnol en fêtes. Pour la moitié du bus, c'est sa première San Fermin et les oui-dire sont à confirmer. Pour les aguerris, cela reste tout de même 20 heures de festivités sans interruption qui, même dans un cadre sécurisé par la guardia et dans une bonne ambiance générale, nécessitent une bonne gestion des doses.

Et il en a fallu des heures pour que la fatigue se fasse sentir, aucune casse n'étant à déplorer à un cil près, **chaque présent révélant un sens incroyable des responsabilités.**

Et c'est les yeux brûlés de sommeil que nous voici descendant du bus sur les coups de midi.

Or Sort n'est pas maison de tout repos, et en voici certains vaillants en compétition pour Festi-asso'rt !



Quelle image garderons-nous de l'année 2012, au-delà des traditionnelles randonnées pyrénéennes, des animations festives et autres voyages ?

Ce sera sans aucun doute la belle photo de Babeth et Jacqueline (ci-dessous) avec en arrière-plan la Tour Eiffel à l'issue du périple qui les a menées à Paris en compagnie de



24 autres landaises. Cette aventure originale prévue et préparée de longue date par nos deux amies a été suivie et vécue au jour le jour sur internet par la plupart des membres du club, grâce au reportage quotidien du président du comité des Landes Christian Godard, organisateur et accompagnateur du périple des landaises vers Paris où elles ont retrouvé des centaines d'autres cyclotes. Car c'est de toute la France que des cyclotes ont roulé (plus ou moins longtemps) pour rallier la capitale le 16 septembre. Les nôtres ont mis une semaine et à les en croire garderons un souvenir impérissable de cette aventure. Et comme chez les cyclos tout se termine toujours par un repas, le club a tenu à fêter et honorer ses championnes par un apéritif buffet sponsorisé par un célèbre éleveur membre du club.

Mais avant cela, toute une saison cyclo touristique s'était déroulée.

Comme d'habitude, dès les premiers beaux jours, chacun s'est mis à rouler à son rythme et

en fonction de ses objectifs personnels. Et des objectifs, il y en avait au menu cette année pour les plus fadas d'entre nous. Jugez-en...

En amuse-gueules « les randonnées des vallées tranquilles » :

Randonnée qui n'a de tranquille que le nom puisqu'il s'agit d'effectuer 130 km à travers le Pays Basque profond.

En entrée, la « Pouillon-Iraty » :

Deux jours de ballade là aussi au cœur du Pays Basque, 300 km et 3900 m de dénivelé.

Enfin pour plat de résistance, une idée incongrue a germé dans le cerveau légèrement dérangé d'un d'entre nous.

Et nous nous inscrivions ainsi à la randonnée « Luchon-Bayonne » pour la réaliser non pas en deux étapes comme d'habitude, mais en une seule. La dite étape représentant 325 kms et 6 cols (Peyresourde, Aspin, Tourmalet, Soulor, Aubisque et Osquish !). Sept inconscients se sont lancés dans la folle aventure le samedi 30 juin à 7 heures du matin pour rallier Bayonne le dimanche à 4 heures, trempés, fatigués mais super heureux.

Ouf le dessert ! Enfin le temps des fêtes est arrivé. Fin juillet, Montfort nous accueillait pour

l'organisation du « Tour du Canton » avec comme toujours la participation de beaucoup d'amis cyclos des clubs voisins et même de quelques touristes, venus parfois d'assez loin. Et puis surtout, les festivités locales que les cyclos animent en compagnie des autres assos depuis quelques années, avec un succès toujours intact pour notre journée du samedi et pour la clôture du lundi soir avec ses moules frites.

En digestif était prévu le voyage biannuel qui depuis une quinzaine d'années nous promène aux quatre coins de l'hexagone. Hélas il a fallu se résoudre à l'annuler faute de participants, même si une poignée d'irréductibles est quand même partie visiter la Normandie en minibus. Il y aurait encore beaucoup à raconter sur cette année passée, mais restons-en là.

Nous pensons déjà à la saison 2013 car le Comité des Landes nous a confié l'organisation de l'ouverture officielle, le 17 mars prochain.

Bonne saison sportive à tous et bonne route.



La pose de nos cyclos avant le départ

La municipalité a pris la décision d'acquiescer la dernière licence IV du village suite à la cessation d'activité du bar « Berdoyes » et nous lui en sommes grandement reconnaissants.

Merci également à la commission communale « vie associative » qui s'est impliquée fortement et dont le président et les membres, motivés, ont effectué un sérieux travail de préparation, tant sur le plan juridique que financier. Ils ont ainsi préparé le terrain pour une association dont l'objet serait de créer un lieu de rencontre et d'animation tout en gérant la licence IV.

C'est ainsi que « sept mercenaires », sans cheval et sans arme, mais avec une âme sortoise, ont décidé de relever ce challenge.

Au début ils étaient cinq, issus du conseil municipal (dans le film ils étaient « un »). Très vite, ils ont été rejoints par deux autres courageux et bien motivés, détenteurs chacun d'un permis d'exploiter. Ainsi, sont-ils maintenant trois à posséder ce fameux sésame qui permet de gérer une licence IV.

Les voilà fins prêts pour attaquer ce combat contre la montre puisqu'ils n'ont disposé que de quelques semaines pour prendre contact avec les services juridique et financier, définir l'objet de l'association, lui trouver un nom, écrire les statuts, créer un bureau provisoire, élire les présidents, secrétaires et trésoriers, déposer les statuts, préparer un bail locatif avec la mairie, financer l'association, préparer et organiser les réunions internes et la rencontre avec les sortois. Vous voyez, c'est bien plus difficile que dans le film !

Mais, vous l'aurez deviné, cette aventure nous permet de faire un clin d'œil au film de John Sturges qui met en scène « Les sept mercenaires », sauveurs des pauvres pueblos mexicains martyrisés par la bande du cruel Calvera. Certes, Calvera et ses bandits ne viennent pas piller notre village, et les sortois ne sont pas à la recherche d'une protection armée, néanmoins notre défi est grand même si le risque est mesuré, il s'appelle le

Cercle sortois d'animation et de rencontre



L'inauguration du bistrot associatif par Mme le Maire, entourée des membres fondateurs.

Comme nous l'avons annoncé le samedi 24 novembre dernier lors de la réunion où nous avons convié tous les sortois, le Cercle est avant tout un lieu de rencontre où chacun pourra s'y retrouver pour discuter, jouer aux cartes, boire un verre, reprendre avec le copain l'histoire entamée la veille (ou la semaine dernière !), refaire le match du week-end, critiquer l'arbitre, raconter sa cueillette de champignon sans bien sûr en dévoiler le coin, commenter la vie du village, parler « un peu » du conseil municipal, bref tout simplement refaire le monde... mais pas seulement ! Nous souhaitons également profiter de ces lieux si agréables que sont la salle du Moulin et sa pergola donnant sur la Banère pour y créer des événements à thème. Ce pourrait être la projection d'un reportage sur le patrimoine, une aventure humaine ou un personnage emblématique. Ce pourrait être une soirée musicale, un chanteur, un musicien, un conteur, un événement sportif ou taumachique retransmis à la télévision... mais pas seulement !

Les portes du Cercle sont aussi ouvertes aux associations sortoises qui voudront organiser leurs propres animations, privées ou non.

A l'heure d'écrire cet article pour le bulletin municipal, le Cercle vient tout juste de naître, il se tient debout mais il doit grandir et se développer pour être plus fort. Ainsi, nous remercions la quarantaine de bénévoles qui a décidé d'adhérer spontanément à notre projet. Toutefois nous ne mettons pas de limite au nombre d'adhérents. Aussi, si vous n'avez pu, ou osé, venir à notre première assemblée, venez agrandir le Cercle, nous vous accueillerons avec plaisir et bonne humeur. Il y aura bien une place pour chacun, comme membre bénévole ou bien au sein du conseil d'administration.

Notre ambition pour le Cercle n'aura de limite que l'imagination de chacun de ses membres. Quelqu'un a écrit un jour : « les idées de chacun font la force d'un groupe »...

Aujourd'hui la licence IV est sauvée (comme les pueblos l'ont été dans le film) puisque, respectant les directives préfectorales, le Cercle a ouvert le bar à deux reprises, les 21 et 22 décembre

derniers. Cette deuxième ouverture fut (de bière) une grande journée, consacrée à l'inauguration officielle du « Café du Moulin ».

Dès 11 heures 30 les premiers clients affluaient puis, à 12 heures 37, notre président Michel Tortigue a pris la parole pour retracer le passé historique des bars sortois qui se sont éteints progressivement jusqu'au dernier, le 31 décembre 2009, avant de renaître aujourd'hui. A son tour, Mme le maire Elisabeth Servières souhaitait la bienvenue et une longue vie au Cercle sortois, la quinzième association de notre village. A 12 heures 41 précises, elle coupait le ruban tricolore tenu par les membres fondateurs du Cercle.

Plus tard dans la soirée, Bernard Grangé, président de l'association sortoise de cyclotourisme, mettait le feu sur la place des courses en embrasant la pyramide de bois dressée vers le ciel étoilé, symbolisant avec trois jours d'avance la Hailhe de Nadau. Chacun a pu ainsi jeter ses soucis dans ce grand feu pétaradant, ainsi que le veulent la légende et la tradition.

La soirée s'est conclue comme elle avait commencé, dans la salle du moulin où, par petits groupes, les convives attablés ont terminé leurs histoires et parties de cartes jusqu'à l'approche de minuit.

Nous remercions tous ceux qui ont défié le froid hivernal (et la fin du monde pour les courageux du 21) en répondant présent à notre invitation.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, lectrices et lecteurs de ce trentième « Oun ne soum », mais aussi aux autres qui ont perdu leurs lunettes, une très bonne année 2013.

Les membres fondateurs du Cercle



Le joli feu de la Hailhe de Nadau

Association Parents d'Élèves

Difficile de succéder à **Nathalie Mora** qui, pendant de nombreuses années, s'est investie sans compter et a su organiser sans faille les différentes manifestations. Evidemment, tout cela n'aurait pas été réalisable sans sa fidèle équipe qui, unie pour la même cause, œuvre encore cette année pour récolter des fonds pour tous les enfants de l'école.

Grâce aux fonds récoltés, les enfants du RPI de Sort et Garrey ont pu profiter de nombreuses sorties, toutes aussi enrichissantes les unes que les autres.

Grand succès pour nos apprentis cuisiniers et leurs livres de recettes !

Nos projets pour l'année scolaire 2012-2013 sont de reconduire les manifestations existantes à succès et... d'innover... CHUT !

Rendez-vous au mois d'avril !

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente	Laurence Bijard-Durruty
Vice présidente	Nathalie Dupont
Trésorière	Evelyne Lafargue
Vice trésorière	Caroline Paponneau
Secrétaire	Laurence GILOT
Vice secrétaire	Nathalie Pourtau

LES FIDÈLES MEMBRES

Carine Commarieu, Lydie Desfeux, Béatrice Dimulle, Myriam Mazouaud, Fabienne Monteiro- Rogero, Fabienne Viera
Et deux nouvelles courageuses : Nathalie De Abreu, Aline Napias !



Le voyage de fin d'année reste un événement apprécié



La traditionnelle visite du Père Noël



Regroupement Pédagogique Intercommunal Sort-Garrey

À la page... du progrès !

Désormais, les élèves de notre groupe scolaire sont mieux équipés pour assimiler les premières bases qui leur permettront d'accéder au Brevet Informatique et Internet (B2i). Ainsi chaque futur citoyen peut bénéficier d'une initiation aux technologies de l'information et de la communication tout au long de son cursus scolaire.

De fait, 8 ordinateurs portables, 4 sur Sort et 4 sur Garrey ont été livrés en ce début d'année scolaire. Il s'agit de matériel provenant de l'opération « Un collégien, un ordinateur portable ». À la faveur de leur remplacement, le Conseil général a vendu ces ordinateurs à l'ALPI (1) qui les a remis en état pour, ensuite, les louer aux communes qui en ont fait la demande. Ce renouvellement permet aux élèves de bénéficier des technologies les plus récentes.

Cette location incluant la maintenance s'avère beaucoup moins onéreuse que l'achat d'ordinateurs neufs qui deviennent rapidement obsolètes. **L'argent ainsi économisé a permis à la municipalité d'avancer plus vite dans l'équipement numérique du groupe scolaire et d'acquérir un vidéo projecteur avec un écran pour l'école de Sort.**

(1) Agence landaise pour l'informatique.

Les effectifs

20 élèves de Petite et Moyenne sections (Mme Emmanuelle Darrosé)
23 élèves de Grande section de maternelle et CP (Mme Perrine Le Grand)
23 élèves de CP et CE1 (Mme Marie-Line Caubet)
23 élèves de CE2 et de CM1 (Mme Séverine Lagièrre)
20 élèves de CM1-CM2 à Garrey (Mme Sandrine Labaigt)

Festi Asso'rt 2012

Pour la troisième fête des associations sortoises, rendez-vous était pris le 08 juillet à partir de midi au bord de l'étang.

À 10 heures du matin, les organisateurs hésitaient à installer à l'extérieur les tables pour le pique-nique. Le ciel était nuageux, l'air frais et venteux... « Allez, on fonce, tous dehors, il va faire beau ». En effet, le vent a balayé les nuages et la journée a été ensoleillée.

Les acteurs du monde associatif sortois et les gens du village se sont retrouvés autour du verre de bienvenue offert par la municipalité. S'en est suivi un joyeux pique-nique attablé : Le club des aînés a rassemblé un grand nombre d'adhérents autour de la plancha. Tous les autres ont partagé leurs victuailles.

A partir de 15 heures, la place des courses s'est animée de jeux par équipes de sept personnes. Le premier de chaque équipe a circulé sur un petit vélo taille S, il a passé le relais au second qui s'est maquillé à l'aveugle. Puis le troisième a aspiré dans une paille pour attraper et transporter une balle de pingpong. Le quatrième a fait avancer un palet avec son nez. Le cinquième s'est lié par un pied avec le sixième. Ils se sont équipés de quelques accessoires de plongée avant de se lancer dans un circuit jonché d'obstacles...

La deuxième partie du jeu comptait des épreuves collectives physiques et intellectuelles. Les participants et les spectateurs se sont tous bien amusés à l'occasion des premières...

« Olympiades sortoises » !



Le relais paroissial

Au cœur de la vie communale, l'équipe du relais paroissial assure le trait d'union avec la paroisse Sainte Thérèse de Chalosse dont le village fait partie.

Cette année a vu se consolider la petite « chorale », animée avec dynamisme par Claudine. De cinq à six membres assidus, le groupe passe à dix /douze personnes en cette fin d'année.

C'est dans la joie et la bonne humeur que l'équipe se réunit pour préparer chaque cérémonie célébrée à Sort. D'une seule ou à plusieurs voix, les chants s'élèvent sous les voûtes de notre église, repris en chœur par l'assemblée réunie. Au rythme des saisons, des fêtes, des événements, chacun, du plus jeune au plus ancien, peut exprimer sa foi en participant à sa manière aux célébrations.

C'est ainsi que certains membres du club des Aînés animent principalement la messe de février, le jour de leur repas de début d'année. Le 11 novembre, ils ont renouvelé leur participation lors d'une belle messe, en présence des portes drapeaux et d'une foule importante.

Les enfants et les jeunes se montrent eux-mêmes actifs, ils participent aux différentes processions (de l'entrée, des offrandes, de l'eucharistie) et ils assurent les lectures ou la quête. Ils sont treize enfants et jeunes de notre relais à suivre la catéchèse.

En dehors des messes dominicales ce sont une demi douzaine de baptêmes, mariages et quatre obsèques qui étaient célébrés durant 2012. Ces moments heureux ou douloureux des familles sont toujours l'occasion de nettoyer et de rendre plus accueillant ce lieu de recueillement. L'intervention énergique des personnes qui entretiennent, fleurissent et préparent, est pour tous un bien précieux.

Qu'elles en soient ici remerciées. Après le passage de la Vierge Pèlerine à la fin du mois de mai, le rendez vous du premier dimanche d'août a donné lieu à une belle rencontre en musique autour de l'harmonie de Saint Paul lès Dax. Les jeunes de la classe accompagnés des membres du comité des fêtes ont respecté, par leur présence et leur participation, cette belle tradition des fêtes du village. Nous leur adressons notre gratitude pour leur sérieux et leur enthousiasme.

A cette même période, une nombreuse assistance a accompagnée Yvonne Lauga lors de ses obsèques. En présence du Père Carrère, du vicaire général Père B. Hayet et du chancelier de l'Evêché Père Brettes, c'est un adieu émouvant, empreint de ferveur et de reconnaissance qui lui a été rendu. Enfin début novembre, nous avons accueilli notre curé et un membre de l'EAPP pour établir un premier bilan depuis son arrivée sur la paroisse.

Les constats sont satisfaisants au vu du nombre de bénévoles. En quelques mois, les volontaires se proposent pour diverses tâches, qu'elles soient matérielles ou plus en lien avec le service des personnes et les préparations de célébration.

Notre réflexion nous conduit à envisager également quelques petits travaux d'amélioration de la sonorisation et de restauration de la table sainte. Voilà en peu de mots les activités du groupe du relais.

En cette fin d'année, nous n'oublions pas de vous adresser à tous nos meilleurs vœux de paix et bonheur pour l'année 2013 !



Le Père Philippe Carrère, responsable de la paroisse Sainte-Thérèse de Chalosse

Le repas du CCAS



Traditionnellement en janvier, au nom du C.C.A.S, Mme le Maire assistée du Conseil municipal, invite les anciens à se rencontrer.

C'est le 22 de ce mois que cette manifestation a eu lieu. Quatre-vingt six personnes étaient présentes pour cette réunion festive. Chacun trouvant sa place autour d'une table bien décorée, dans la salle du restaurant scolaire parée pour cette occasion de guirlandes et de magnifiques dessins, œuvres des pensionnaires habituels. Mais que fait un orgue de barbarie qui a eu sa majorité en 1900, dans cette salle ?

Passé le moment d'interrogation sur cette présence insolite, Mme le Maire présente ses vœux aux sortois et sortoises pour 2012.

Les employés communaux, avec dévouement, bienveillance et attention, commencent à servir la crème de légumes : début de la longue liste des plats que Thierry Seize, chef de la cuisine scolaire sortoise, a préparé avec application pour satisfaire les invités de Mme le Maire.

Se délectant et cherchant à identifier les légumes qui entrent dans la composition magique de ce velouté, nos 86 convives sont interpellés par l'arrivée bruyante et burlesque des deux humoristes qui constituent le groupe **L'Esquipadge de la Lutz**.

Le ton est donné ! Histoires drôles dans un panachage de français, de patois, de mots inventés. Toutefois « ces racontates » restent compréhensibles même pour les non- initiés au parler local. Le mystère de l'orgue de barbarie est ainsi levé : s'accompagnant de cet instrument diffusant une musique au rythme du déroulement des bandes perforées, nos compères alternent chansons d'avant la T.S.F, grands classiques du siècle précédent et chansonnettes de leur composition.

Les plats se succèdent, les amuseurs se déchaînent, et trop tôt le café est proposé, signifiant que nous approchons de la fin des festivités. L'Esquipadge de la Lutz nous dit au revoir avec la dernière histoire, la dernière chanson.

La tête pleine de rêves, de mots drôles, de souvenirs réveillés par ces chansons de notre génération, tard dans l'après-midi, nous quittons cette sympathique réunion.



L'Esquipadge de la Lutz



Les cuistots en pleine préparation